Nations Unies A/55/355

Assemblée générale

Distr. générale
5 septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 61 b) de l'ordre du jour provisoire*
Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions : l'Assemblée du Millénaire

Lettre datée du 5 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est avec mes plus vifs regrets que je vous informe que S. E. M. Kim Yong Nam, Président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême de la République populaire démocratique de Corée n'est pas en mesure de participer au Sommet du Millénaire des Nations Unies en raison d'actes d'hostilité et d'obstruction sans précédent de la part des États-Unis d'Amérique.

Le Président et son entourage devaient arriver à l'aéroport John F. Kennedy sur le vol AA 175 de American Airlines le 4 septembre 2000, au départ de Francfort (Allemagne), information qui a certainement été communiquée au Service du protocole et de la liaison de l'ONU et à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Pourtant, au moment où la délégation, passait par les formalités de départ à l'aéroport de Francfort pour monter à bord de l'avion, des agents du service de sécurité de la navigation aérienne des États-Unis ont apparu brusquement, ont ouvert les valises et les sacs à main de chaque membre de l'entourage présidentiel, les ont obligés à se déshabiller et à se déchausser et ont fouillé même les parties les plus intimes de leur corps, les traitant comme des criminels.

Ils ont cherché à imposer cette fouille grossière même au Président.

Quand l'entourage présidentiel a protesté dans les termes les plus vifs contre cette fouille, les agents en question sont allés jusqu'à dire que, conformément aux instructions reçues de leur supérieur, tous les ressortissants de huit pays qualifiés d'« États hors la loi » (y compris la Corée du Nord), devaient être soumis à la fouille décrite ci-dessus avant de monter à bord. Par la suite, ils ont annulé les réservations sur ce vol de leur propre chef, sans obtenir le consentement de l'entourage présidentiel.

* A/55/150.

00-63176 (F) 070900 070900

En conséquence, le Président et son entourage n'ont pas pu poursuivre leur voyage à New York pour prendre part au Sommet du Millénaire des Nations Unies comme prévu, mais sont rentrés à mi-chemin.

Ces actes des États-Unis ne peuvent être commis que par des voyous qui ne tiennent aucun compte du droit et des pratiques internationaux. La République populaire démocratique de Corée, pays épris de dignité qui apprécie l'indépendance autant que la vie, ne saurait tolérer pareil empiètement des États-Unis sur sa souveraineté.

Si l'on permet que de tels actes arbitraires fondés sur l'idée selon laquelle « la puissance autorise à tout » puissent continuer, le monde ne sera jamais à l'abri de l'inquiétude.

Aspirant à la paix, à la prospérité et à l'harmonie au seuil du siècle à venir, la communauté internationale ne manquera pas d'exprimer sa profonde préoccupation devant ces actes de voyous commis par les États-Unis.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et le texte ci-joint de la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la RPDC en tant que document de l'Assemblée générale au titre du point 61 de l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-cinquième session intitulé « L'Assemblée du Millénaire ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Li** Hyong Chol

Annexe à la lettre datée du 5 septembre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée [Pyongyang, 5 septembre, Juche 89 (2000)]

Un grave incident s'est produit, qui a obligé le Président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême de la République populaire démocratique de Corée et son entourage, en route vers le Sommet du Millénaire, à rentrer depuis Francfort, puisqu'ils ont été empêchés par les manoeuvres d'obstruction des autorités administratives des États-Unis de parvenir à leur destination.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée devait se rendre à New York par le vol AA 175 (un vol régulier de la compagnie American Airlines) au départ de Francfort (Allemagne) le 4 septembre, pour participer au Sommet du Millénaire des Nations Unies.

Cependant, des personnes qui se sont identifiées comme des agents du service de sécurité de l'aviation des États-Unis ont apparu soudainement et ont exigé sur un ton provoquant que tous les membres de la délégation, y compris le Président, se soumettent à la fouille corporelle en invoquant le statut d'« État hors la loi » de la République populaire démocratique de Corée, et en déclarant qu'ils agissaient conformément aux instructions reçues de leur pays.

De tels actes de voyous, qui font fi des pratiques internationales en matière de voyage et des règles élémentaires du protocole et de courtoisie pour un dignitaire qui représente un État, constituent une insulte intolérable à la souveraineté d'un État et un défi flagrant à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'au Sommet du Millénaire qu'elle a organisé. L'Administration des États-Unis a accordé des visas d'entrée au Président et à son entourage, les a invités à la réception que le Président des États-Unis devait donner et a pris des dispositions en vue de contacts de haut niveau entre la délégation de la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis. Mais lorsque la délégation est effectivement partie pour New York, elle a bloqué son entrée sous prétexte de la « sécurité de l'aviation ».

Cela montre que la politique d'hostilité des États-Unis à l'égard de la République populaire démocratique de Corée non seulement reste inchangée, mais devient plus vile et plus insidieuse.

Cet incident rend manifeste que les États-Unis voient d'un mauvais oeil l'élargissement des relations extérieures de la République populaire démocratique de Corée, tout en parlant d'une « amélioration des relations bilatérales » et en proposant des entretiens dans un avenir immédiat.

Tout cela témoigne clairement du fait que ce sont les États-Unis qui sont l'État le plus voyou et le plus hors la loi du monde. Il n'est que naturel que nous exercions notre droit souverain à prendre des mesures fermes pour contrer ce banditisme et ces actes outranciers des États-Unis.

Les États-Unis se rendront compte combien il est coûteux de porter atteinte à la dignité de notre peuple.